

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13ème
Nom de site	BARRAULT_BIS	Numéro	80213U7
Adresse du site	54, rue Vergniaud	Hauteur	R+12 (43 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur déjà présent sur le site Free (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/08/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/09/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/11/2020

Historique et contexte	Le site à proximité sis 210 rue de TOLBIAC, 75013 devra être modifié ou démonté à terme. Des études sont en cours côté bailleur (RIVP). La terrasse devra être réhabilitée, végétalisée et le pylône devra être démonté.
------------------------	---

Objet de la demande

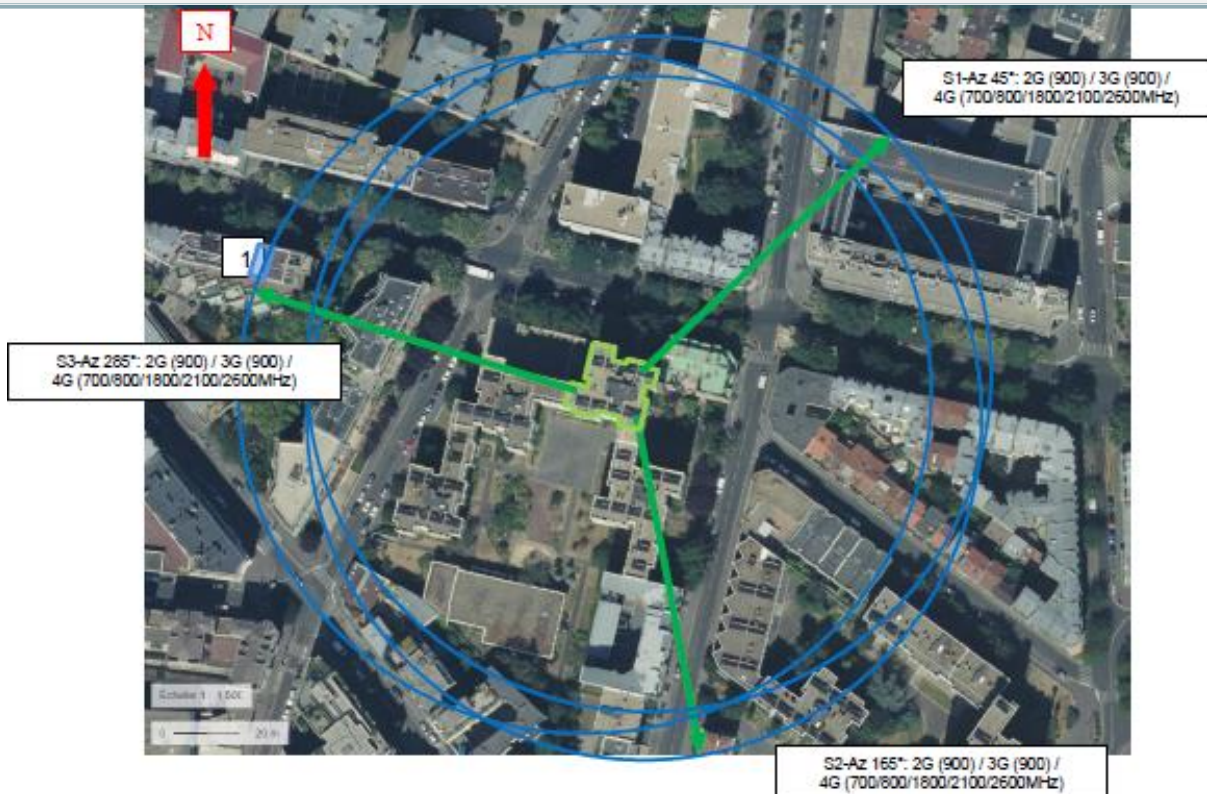
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 45°, 165° et 285°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 9°</i>
Estimation	45° < 5 V/m ; 165° < 5 V/m ; 285° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 10 (30 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives.		
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Une zone technique sera installée sur la terrasse..		
Hauteur antennes/sol	39,38 m pour les actives 41,05 m pour les inactives		

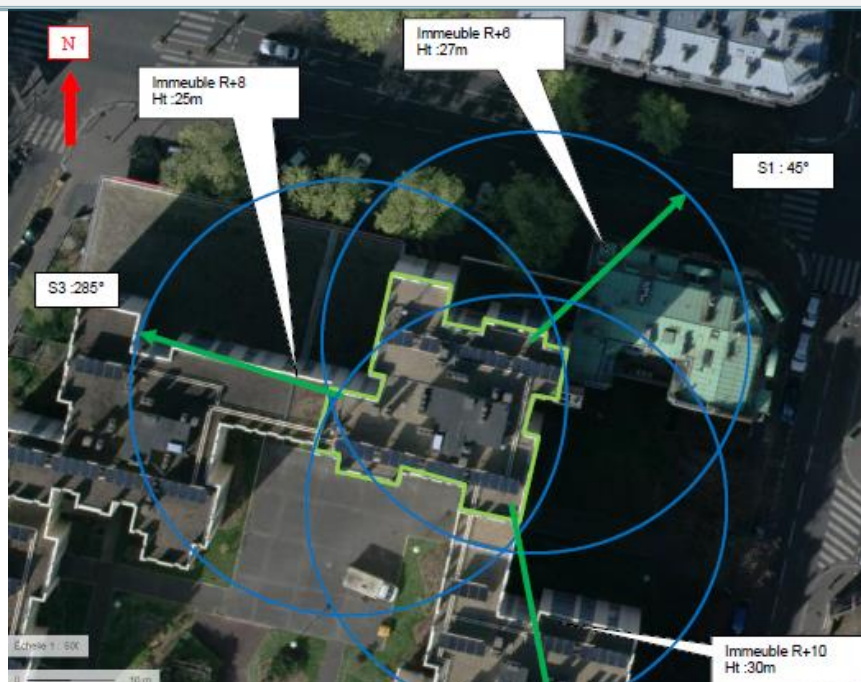
Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Crèche collective	235 rue Tolbiac 75013	R+0m	OUI	100m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/mv. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 165°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



	Azimut 45°	Azimut 165°	Azimut 285°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5m	28.5m	25.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

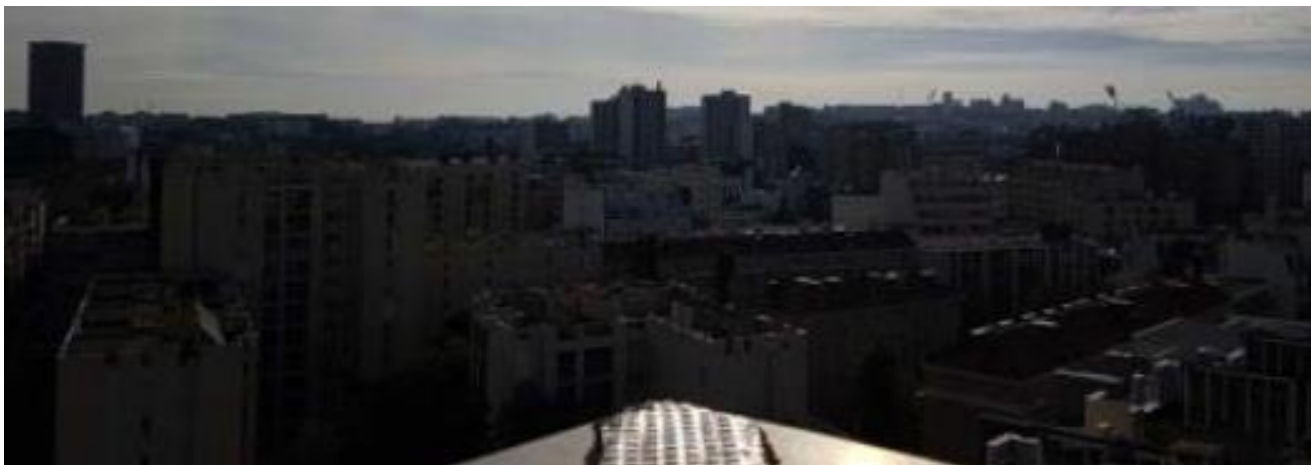


Vue des Azimuts

AZIMUT 45°



AZIMUT 165°



AZIMUT 285°

